



Réseau Périnatal
de Champagne-Ardenne

Centre Hospitalier Universitaire de Reims Réseau Périnatal Champagne-Ardenne

Prise en charge des femmes enceintes suspectes d'infection à COVID-19 par le médecin généraliste et la sage-femme libérale

Référence :	
Date de création :	20/03/2020
Page :	Page 1 sur 4
Version :	V1

Version	Date d'actualisation	Modifications apportées (page / contenu)

	Rédaction	Forme vérifiée par DQGDR	Validation
Nom	GABRIEL René GRAESSLIN Olivier LELOUX Nathalie	Nom Prénom	Nom Prénom
Date	20/03/2020	jj/mm/aaaa	jj/mm/aaaa

1. Objet :

Ce document destiné à préciser la prise en charge des patientes enceintes en médecine de ville est susceptible de modifications en fonction de l'évolution des connaissances et de la progression de l'épidémie.

2. Références/définitions (facultatifs)

CoPéGE - PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE DE LA FEMME EN PERIODE PERINATALE DANS LE CADRE DE L'EPIDEMIE A COVID-19 - Version du 19/03/2020


En l'état actuel de nos connaissances

- Aucun élément ne fait suspecter un risque tératogène en cas d'infection à COVID-19.
- La transmission verticale du virus (nouveau-né naissant porteur du virus) paraît exceptionnelle.

3. Contenu

⇒ **Ligne téléphonique dédiée : 03 26 78 93 52 (ligne Covid GO)**

Les praticiens libéraux (médecins généralistes et sages-femmes) peuvent appeler ce numéro 24 heures sur 24 en cas de doute sur la conduite à tenir.

	Centre Hospitalier Universitaire de Reims Réseau Périnatal Champagne-Ardenne		
	Prise en charge des femmes enceintes suspectes d'infection à COVID-19 par le médecin généraliste et la sage-femme libérale	Référence :	
		Date de création :	20/03/2020
		Page :	Page 2 sur 4
	Version :	V1	

Systématiquement

Port d'un masque et désinfection des mains (gel hydroalcoolique) par le praticien, la femme enceinte et son conjoint si présent. Réduire au strict minimum le nombre de personnes présentes.

⇒ **Signes de gravité (altération de l'état général, tachypnée, tachycardie, etc.) → Transfert via le SAMU (numéro 15)**

- Si âge gestationnel inférieur ou égal à 22 semaines : transfert vers le **service de réanimation le plus proche**.
- Si âge gestationnel supérieur ou égal à 23 semaines : transfert **vers la maternité de type 2 ou 3 la plus proche**.

⇒ **Absence de signes de gravité**

& âge gestationnel inférieur ou égal à 22 semaines

- Confinement à domicile.
- Evaluation clinique complète à la recherche d'une fausse couche ou autre pathologie
- Expliquer les règles de protection familiales (limitations contacts – règles d'hygiène - lieux communs à désinfecter...)
- Surveillance température et signes respiratoires
- Prise en charge par le médecin généraliste ou la sage-femme libérale.

Le diagnostic virologique n'est pas recommandé en l'absence de signe de gravité. Si celui-ci est néanmoins jugé souhaitable par le médecin généraliste ou la sage-femme libérale, un contact téléphonique avec le médecin infectiologue du CHU de Reims est établi

& âge gestationnel supérieur ou égal à 23 semaines

- Adresser la femme enceinte à un gynécologue obstétricien pour bilan obstétrical.
- Pour les femmes adressées dans le service de gynécologie obstétrique du CHU de Reims.
 - Se présenter au secteur dédié (« unité COVID ») des consultations de gynécologie obstétrique.
 - Seule la femme enceinte sera admise dans l'unité COVID (pas d'accompagnant).
 - Si le bilan obstétrical ne montre aucun élément justifiant l'hospitalisation : retour à domicile et confinement à domicile avec précautions barrière.



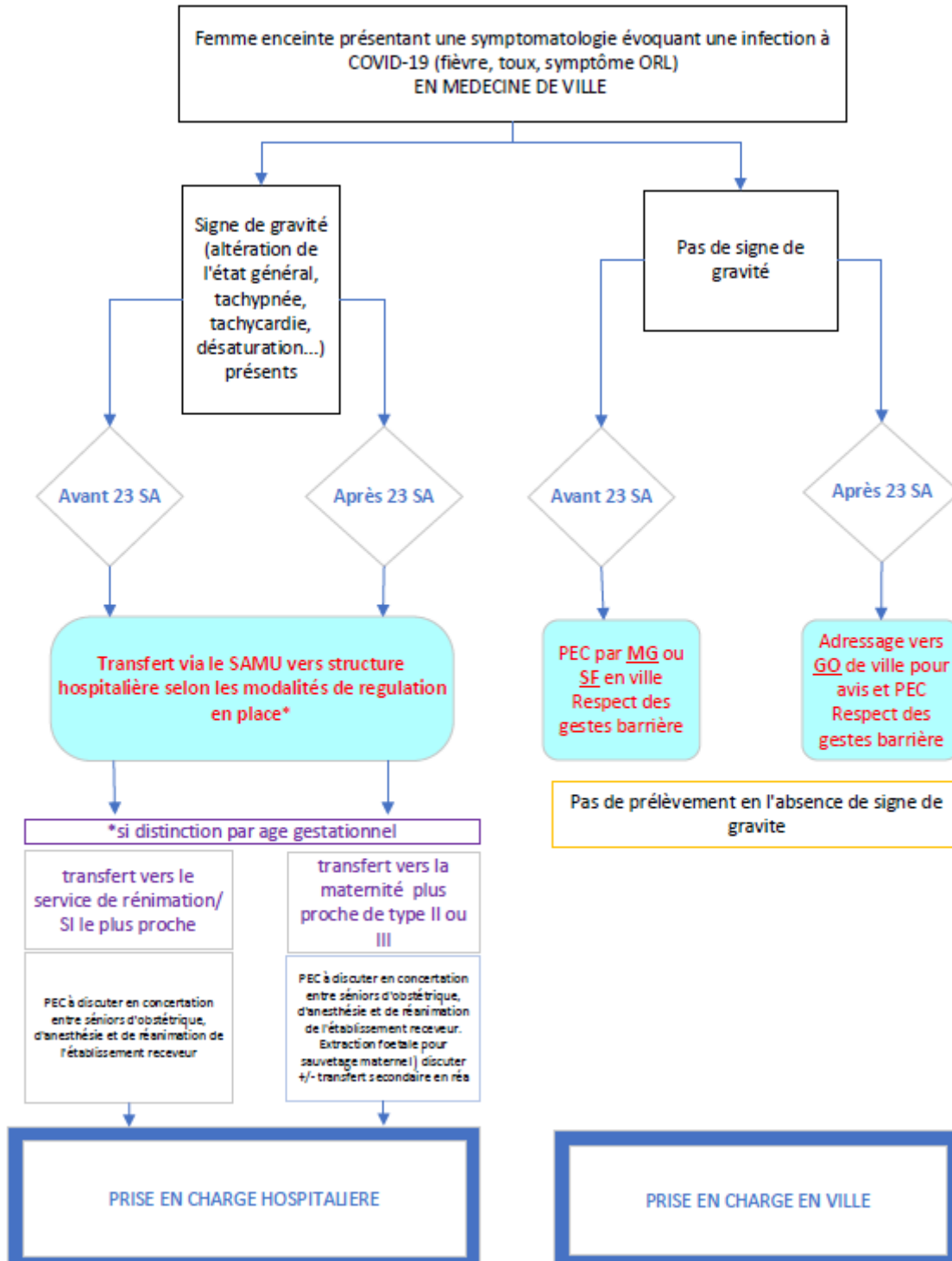
Centre Hospitalier Universitaire de Reims Réseau Périnatal Champagne-Ardenne

Prise en charge des femmes enceintes suspectes d'infection à COVID-19 par le médecin généraliste et la sage-femme libérale

Référence :	
Date de création :	20/03/2020
Page :	Page 3 sur 4
Version :	V1

4. Documents Associés

Coordination Périnatale Grand-Est





Centre Hospitalier Universitaire de Reims

TITRE PROCEDURE

TITRE ANNEXE